

TRANSFORMATION DE LA SPÉCIALISATION À L'EXPORTATION DE L'ALGERIE : ANALYSE COMPARATIVE

***Kahina MELLAB:**

*Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement-CREAD Bouzareah
Alger- Algérie*

Email : mellabmellab@gmail.com

Reçu le: 08/01/2025 Accepté le :07/05/2025 Publication en ligne le: 03/06/2025

RESUME :

Cet article examine la transformation de la spécialisation à l'exportation de l'Algérie de 2004 à 2023, en mettant en perspective une analyse comparative avec ses voisins, la Tunisie et le Maroc. À partir des calculs de l'avantage comparatif révélé (ACR) du CEPII, l'étude analyse comment ces pays ont évolué en consolidant leurs spécialisations dans des secteurs industriels diversifiés tels que le textile, l'automobile, l'électronique et l'agroalimentaire, ce qui a facilité leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales. En revanche, l'Algérie n'a pas réussi à transformer sa spécialisation, restant principalement dépendante des exportations d'hydrocarbures et n'ayant pas développé de nouveaux avantages compétitifs dans le secteur manufacturier. Ce contraste souligne la difficulté pour l'Algérie de diversifier ses exportations et de s'intégrer efficacement dans les chaînes de valeur mondiales. L'article met en lumière les défis structurels de l'économie algérienne et propose des pistes pour une transformation plus profonde de sa spécialisation à l'exportation.

Mots clés : spécialisation, exportation, diversification, hydrocarbures

Code Jel : O14, F10, O25, Q43

ABSTRACT :

This article examines the transformation of Algeria's export specialization from 2004 to 2023, with a comparative analysis of its neighboring countries, Tunisia and Morocco. Using revealed comparative advantage (RCA) calculations from CEPII, the study analyzes how these countries have evolved by consolidating their specializations in diverse industrial sectors such as textiles, automobiles, electronics, and agri-food, which has facilitated their integration into global value chains. In contrast, Algeria has failed to transform its specialization, remaining predominantly dependent on hydrocarbon exports and not developing new competitive advantages in the manufacturing sector. This contrast highlights the difficulty Algeria faces in diversifying its exports and integrating effectively into global value chains. The article sheds light on the structural challenges of the Algerian economy and suggests potential pathways for a deeper transformation of its export specialization.

Keywords : specialization, exportation, diversification, hydrocarbons.

Jel code : O14, F10, O25, Q43

*Kahina MELLAB

I. INTRODUCTION

La spécialisation à l'exportation, fondée sur la théorie ricardienne des avantages comparatifs, pousse les pays à concentrer leur production sur les secteurs où ils disposent d'un avantage relatif. Dans cette logique, l'Algérie s'est historiquement spécialisée dans les hydrocarbures, qui représentent plus de 95 % de ses exportations et près de 30 % de son PIB, selon les données du CEPII et de la Banque mondiale. Si cette spécialisation a permis de financer le développement pendant plusieurs décennies, elle a aussi rendu l'économie fortement dépendante des fluctuations des prix des matières premières. La chute brutale des cours du pétrole en 2014 a provoqué une diminution importante des recettes d'exportation, une contraction de l'activité économique et une aggravation des déséquilibres macroéconomiques.

À l'opposé, des pays voisins tels que le Maroc et la Tunisie, bien que moins dotés en ressources naturelles, ont démontré qu'il est possible de diversifier et de transformer une économie. Le Maroc a su développer des filières compétitives dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique et de l'agroalimentaire, avec des exportations automobiles atteignant près de 10 milliards de dollars en 2022 (CEPII, 2023). La Tunisie, quant à elle, a renforcé sa position dans les industries électroniques et textiles, enregistrant une croissance moyenne de 7 % de ses exportations entre 2010 et 2020. Ces trajectoires montrent que la richesse en ressources naturelles n'est pas une condition suffisante pour assurer la diversification économique.

La littérature sur les chaînes de valeur mondiales (Baldwin, 2016 ; Taglioni & Winkler, 2014) souligne que l'intégration dans des segments à forte valeur ajoutée permet d'accroître la compétitivité et la résilience des économies. D'autres travaux (Hausmann, Rodrik et Hwang, 2007) insistent sur l'importance de la sophistication des exportations comme facteur de croissance soutenue.

Dans ce contexte, la question centrale que soulève ce travail est la suivante : dans quelle mesure la spécialisation commerciale de l'Algérie a-t-elle évolué ces dernières décennies, et quels enseignements peut-on tirer de cette évolution à travers l'analyse des avantages comparatifs révélés (ACR) à un niveau fin de désagrégation des produits ?

Nous formulons l'hypothèse suivante : malgré certaines initiatives de diversification, la spécialisation de l'Algérie reste concentrée sur les produits primaires, et son profil d'ACR demeure relativement stable, contrairement à celui du Maroc et de la Tunisie, qui, bien que moins dotés en ressources naturelles, ont su développer des secteurs manufacturiers dynamiques.

L'étude adopte une approche empirique fondée sur le calcul des ACR à partir de données désagrégées (nomenclature HS à 4 ou 6 chiffres), principalement issues de la base

BACI du CEPII. Cette méthodologie permet de suivre avec précision les évolutions sectorielles et d'identifier d'éventuelles transformations structurelles dans la spécialisation algérienne.

La valeur ajoutée de ce travail réside ainsi dans l'analyse empirique approfondie d'une spécialisation fondée sur des données fines, et dans la comparaison avec des pays voisins ayant emprunté avec succès une voie de diversification, malgré une moindre dotation en ressources naturelles.

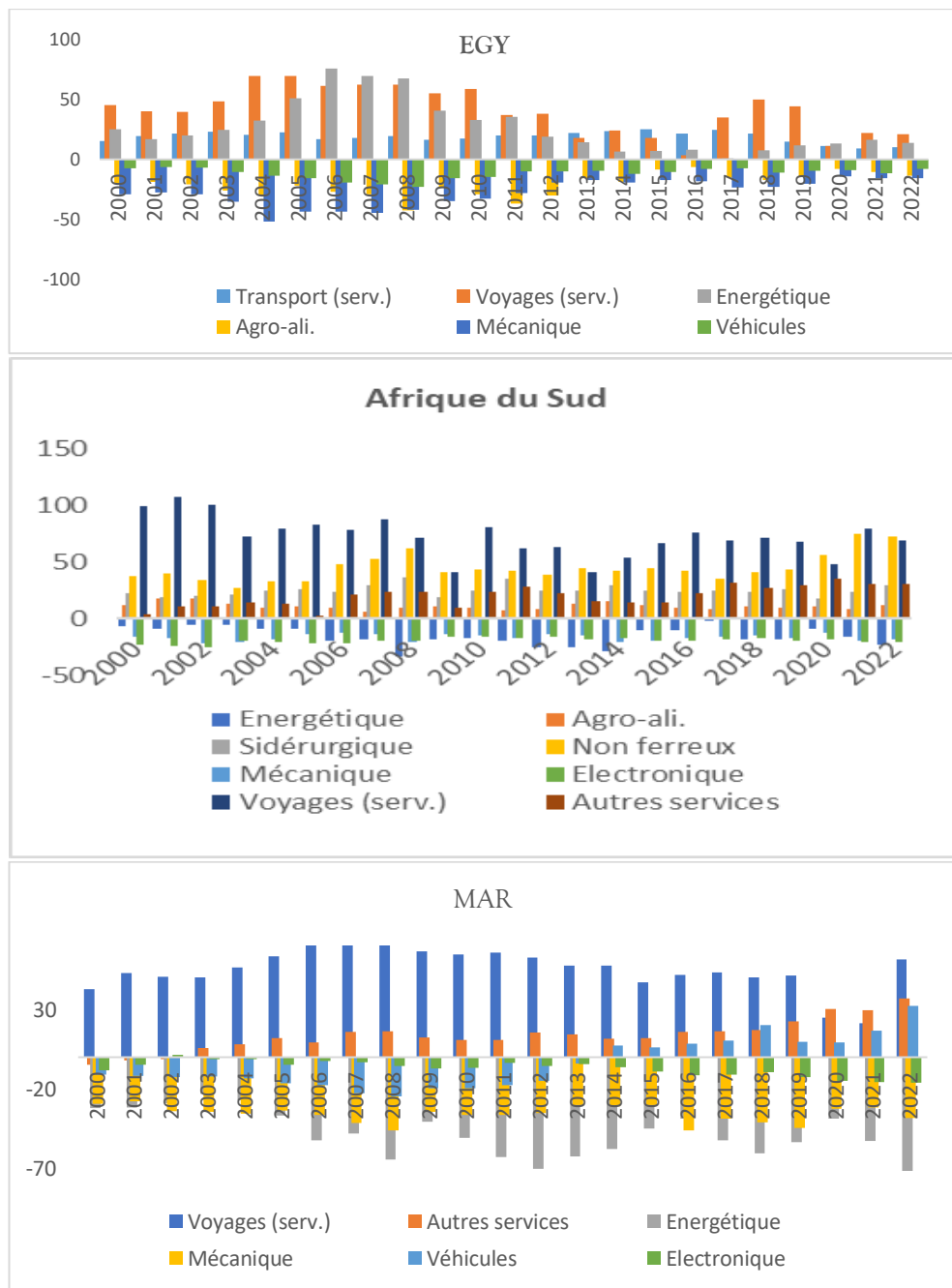
II. ÉTAT DES LIEUX DES EXPORTATIONS EN ALGERIE ET QUELQUES PAYS ETUDIEES :

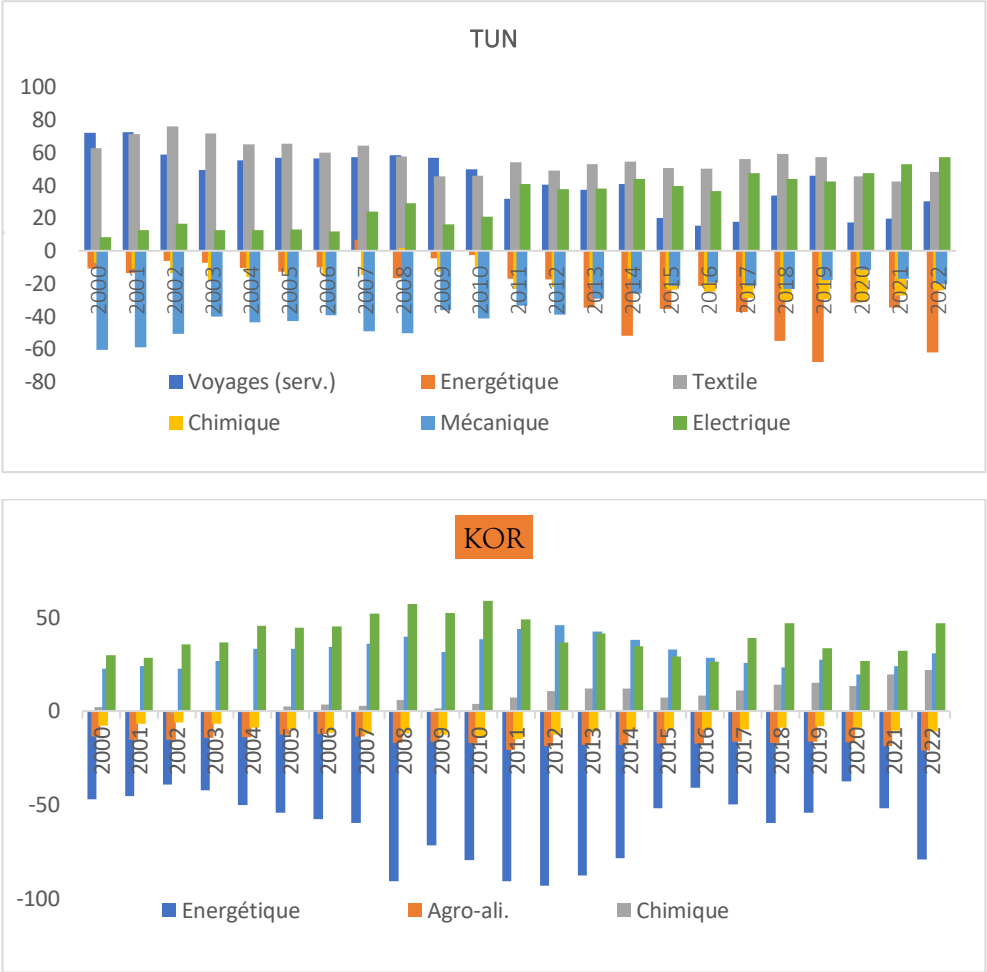
L'étude des spécialisations à l'exportation des pays étudiés – l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, le Maroc, l'Afrique du Sud et la Corée du Sud – révèle à la fois des convergences stratégiques et des divergences profondes dans leurs modèles économiques. Ces éléments permettent d'appréhender comment chaque pays se positionne sur les marchés mondiaux et comment ses exportations reflètent ses stratégies de développement économique.

II.1. La convergence des spécialisations à l'exportation : Maroc, Afrique du Sud, Égypte, Tunisie, et Corée du Sud :

Les spécialisations commerciales des pays comme le Maroc, l'Afrique du Sud, l'Égypte et la Corée du Sud montrent une certaine convergence, même si chaque pays suit des trajectoires distinctes. En 2022, le Maroc a enregistré des soldes élevés pour des secteurs comme le textile (+48,31%) et l'agro-alimentaire (+37,41%), ce qui montre une spécialisation dans ces secteurs à forte demande mondiale. L'Afrique du Sud a également des exportations notables dans des secteurs tels que les produits non ferreux (+72,25%) et l'agro-alimentaire (+12,38%). L'Égypte, quant à elle, a vu une progression dans des secteurs comme les produits chimiques, avec un solde de +34,44% en 2022, et l'agro-alimentaire (+18,83%). La Corée du Sud, bien que diversifiée, se distingue avec une spécialisation marquée dans les secteurs de l'électronique (+46,91%) et des véhicules (+30,77%). Les quatre pays semblent converger vers une spécialisation dans des secteurs manufacturiers ou agricoles à forte demande, tout en diversifiant progressivement leurs exportations pour réduire leur dépendance aux matières premières, avec des secteurs de plus en plus compétitifs à l'international.

Figure 01 : Spécialisation commerciale par grands secteurs dans les pays sélectionnés, 1967-2022 (Contribution au solde, en millièmes du total des échanges du pays)





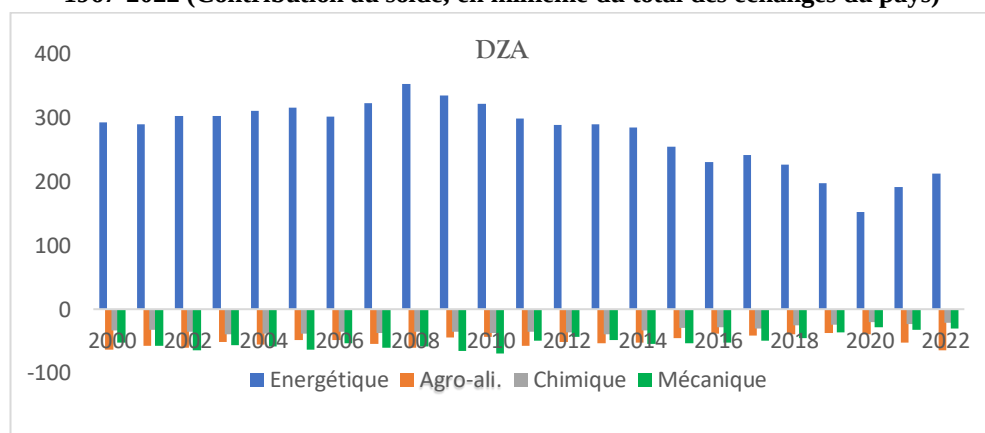
Source : Élaborée par l'auteur à partir de base de données CEPII
Note : KOR : Corée du sud, DZA : Algérie, TUN : Tunisie, MAR : Maroc.

II.2. La divergence de l'Algérie : un cas exceptionnel centré sur les produits de sous-sol :

Cependant, l'Algérie reste un cas à part, montrant une divergence notable dans ses spécialisations à l'exportation. Contrairement aux autres pays étudiés, l'Algérie reste fortement dépendante de ses exportations d'hydrocarbures, une situation qui persiste depuis plusieurs décennies. En 2022, les secteurs non énergétiques tels que l'électronique (-22,88%) et l'agro-alimentaire (-15,79%) ont des soldes négatifs importants, ce qui témoigne de la faiblesse de la diversification des exportations. Tandis que des pays comme le Maroc ou

l'Égypte ont vu une augmentation des exportations manufacturières, l'Algérie peine à développer des secteurs autres que les hydrocarbures. Cette situation est en grande partie due à des politiques publiques qui ont historiquement favorisé le secteur énergétique, limitant ainsi les investissements et les incitations dans d'autres secteurs. La dépendance continue à l'exportation de matières premières, particulièrement les hydrocarbures, empêche une évolution vers une spécialisation plus diversifiée et compétitive à l'échelle internationale. En outre, l'absence de réformes structurelles et d'incitations adaptées dans des secteurs comme l'agro-industrie ou les technologies a maintenu l'Algérie dans une position de spécialisation limitée et vulnérable face aux fluctuations des prix du pétrole et du gaz.

Figure 02 : Spécialisation commerciale par grands secteurs de l'Algérie, 1967-2022 (Contribution au solde, en millièmes du total des échanges du pays)



Source : Élaborée par l'auteur à partir de base de données CEPII

Note : DZA : Algérie.

À mesure que les chaînes de valeur mondiales se sont globalisées, les pays en développement, notamment en Afrique et en Asie, ont été progressivement intégrés dans des segments spécifiques de ces chaînes, en fonction de leurs avantages comparatifs. La Corée du Sud, par exemple, a su se positionner dans les segments à haute valeur ajoutée des chaînes mondiales de l'électronique et de l'automobile. Cela a permis à ce pays d'augmenter sa compétitivité sur les marchés mondiaux, d'élargir ses exportations manufacturières et de se spécialiser dans des secteurs comme l'électronique, les véhicules et les produits mécaniques. Ce processus de montée en gamme, soutenu par des politiques publiques fortes d'innovation et de développement technologique, a favorisé une convergence de la spécialisation entre les pays qui s'intègrent à des niveaux similaires dans ces chaînes mondiales.

Cependant, la convergence n'est pas uniforme, car certains pays, comme l'Algérie, ne bénéficient pas encore d'une véritable transformation de leur spécialisation dans les chaînes de valeur régionales. Malgré des tentatives de diversifier les exportations, l'Algérie

reste largement axée sur les ressources naturelles, et sa participation aux chaînes de valeur régionales reste marginale par rapport à des pays comme le Maroc ou la Tunisie, qui ont su capitaliser sur leurs avantages géographiques et les politiques d'incitation à l'investissement pour diversifier leurs spécialisations à l'exportation.

III. REVELATION DES POINTS FORTS ET FAIBLESSES : ÉTUDE COMPARATIVE ENTRE L'ALGERIE, LA TUNISIE ET LE MAROC SUR LA BASE D'UNE NOMENCLATURE FINE

Pour mesurer l'avantage comparatif d'un pays, l'indicateur classique d'avantage comparatif révélé (ACR), introduit par Bela Balassa en 1965, permet d'évaluer la compétitivité relative des exportations d'un pays en fonction des différences de coûts relatifs. Cet indice est particulièrement utile pour analyser la structure des échanges commerciaux et identifier les produits dans lesquels un pays possède un avantage compétitif. H. Liesner (1958) a été le premier à proposer un indice similaire, mais c'est Balassa qui l'a formalisé et largement adopté. L'ACR, qui repose sur les données d'exportation, fournit une image claire des secteurs où un pays excelle à l'échelle internationale.

Cependant, pour une analyse plus complète, le Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII) a proposé un indice qui inclut également les importations, offrant ainsi une vision plus précise des avantages comparatifs d'un pays dans un contexte global. Cette approche est particulièrement pertinente pour étudier la spécialisation sectorielle de l'Algérie et comprendre les défis auxquels elle fait face pour diversifier ses exportations. En appliquant cette méthode, on peut mieux cerner les segments à plus forte valeur ajoutée où l'Algérie pourrait améliorer sa compétitivité et sa résilience dans les chaînes de valeur mondiales.

L'indicateur d'avantage comparatif révélé du CEPII, basé sur celui de Balassa (1965), mesure la compétitivité d'un pays dans un secteur en comparant ses exportations à celles du reste du monde.

$$B_k = \frac{X_k + M_k}{X + M}$$

X_k , les exportations du produit k , M_k les importations du produit k , X et M les exportations et les importations totales.

L'indice d'ACR du CEPII offre une approche plus fine et détaillée pour mesurer la compétitivité et les avantages comparatifs des pays en tenant compte de leurs relations commerciales globales, y compris les importations. Il va au-delà de l'approche classique de Balassa, qui peut être trop restrictive et ne reflète pas toujours la réalité des chaînes de valeur mondiales et des économies interconnectées. La spécialisation internationale des économies est mesurée à l'aide de l'indicateur de contribution au solde mis au point par le CEPII. Cet

indicateur estime pour chaque pays ses avantages comparatifs révélés (ACR) par le commerce international. Il appréhende les points forts et faibles du pays en considérant à la fois ses exportations et ses importations, indépendamment de l'impact de la situation macroéconomique du pays sur son solde commercial.

$$ACR_i^k = \frac{1000}{X_i^{totales} + M_i^{totales}} * \left[(X_i^k - M_i^k) - (X_i^{totales} - M_i^{totales}) * \left(\frac{X_i^k + M_i^k}{X_i^{totales} + M_i^{totales}} \right) \right]$$

Avec

- i pays
- k produit (bien ou service)
- X exportations en valeur
- M importations en valeur

Le solde commercial calculé sur un produit k est comparé à un « solde théorique », résultat de la distribution du solde global observé entre les différents produits au prorata de la part de chacun dans les échanges totaux du pays i. Ce solde théorique est, par construction, neutre de tout avantage ou désavantage du pays sur les différents produits. L'écart entre solde réalisé et solde théorique sur chacun des produits révèle ainsi les points forts ou faibles du pays. L'indicateur est additif et la somme sur l'ensemble des produits est égale à zéro. Pour faciliter les comparaisons entre pays, l'indicateur est exprimé en millièmes du commerce total du pays.

Le solde commercial calculé sur un produit k est comparé à un « solde théorique », résultat de la distribution du solde global observé entre les différents produits au prorata de la part de chacun dans les échanges totaux du pays i. Ce solde théorique est, par construction, neutre de tout avantage ou désavantage du pays sur les différents produits. L'écart entre solde réalisé et solde théorique sur chacun des produits révèle ainsi les points forts ou faibles du pays. L'indicateur est additif et la somme sur l'ensemble des produits est égale à zéro. Pour faciliter les comparaisons entre pays, l'indicateur est exprimé en millièmes du commerce total du pays.¹

Ainsi, les avantages comparatifs révélés de la CEPII sont calculés pour tous les produits de la période 2004-2023. Sachant que cette période se caractérise par l'apparition des chaînes de valeurs mondiales et régionales, et cela nous permet donc d'observer quels sont les effets des CVM sur le mouvement des avantages comparatifs initiaux de ces pays. En effet, la mondialisation s'associe à une redistribution des avantages comparatifs des Pays Nouvellement Industrialisés (PNI) au profit des biens et des services de haute et moyenne technologie. Citons par exemple le cas des TIC, de l'aéronautique et de la pharmacie, mais également, à un niveau plus fin, d'autres produits innovants relevant des industries

¹ Pierre Cotterlaz et al. (2020), op.cit.

traditionnelles. Ils tiennent également aux véhicules automobiles, et des produits électroniques et matériels informatiques grand public, du fait de l'émergence des Chaînes de Valeurs Mondiales et Régionales et l'internationalisation croissante de processus productif. Cela ne fait qu'illustrer la montée en gamme des Pays nouvellement Industrialisés (PNI).

En même temps, quelques pays anciennement industrialisés comme la France continuent de disposer de solides avantages dans l'agroalimentaire et l'industrie du luxe, ou le marketing peut jouer un rôle crucial. En dehors de l'énergie, les désavantages de la plupart des pays développés se concentrent essentiellement dans les produits à plus faible valeur ajoutée (tels que : textile, meuble) importée principalement des pays d'Asie et un quart de la République de Chine, où ils sont devenus des produits finaux et sont assemblés.² Ainsi, Richard Baldwin³ (2012), distingue deux étapes dans le processus de mondialisation. La réduction des coûts de transport et des barrières commerciales. Cette donne inédite de la mondialisation implique en même temps des spécialisations plus fines à l'intérieur des industries et une possibilité à connecter, pour certaines tâches, les techniques des sociétés des pays riches à la main d'œuvre dans les économies émergentes.

Ainsi, les avantages comparatifs révélés de la CEPPI sont calculés pour tous les produits de la période 2004-2023. Sachant que cette période se caractérise par l'apparition des chaînes de valeurs mondiales et régionales, et cela nous permet donc d'observer quels sont les effets des CVM sur le mouvement des avantages comparatifs initiaux de ces pays. En effet, la mondialisation s'associe à une redistribution des avantages comparatifs des Pays Nouvellement Industrialisés (PNI) au profit des biens et des services de haute et moyenne technologie. Citons par exemple le cas des TIC, de l'aéronautique et de la pharmacie, mais également, à un niveau plus fin, d'autres produits innovants relevant des industries traditionnelles. Ils tiennent également aux véhicules automobiles, et des produits électroniques et matériels informatiques grand public, du fait de l'émergence des Chaînes de Valeurs Mondiales et Régionales et l'internationalisation croissante de processus productif. Cela ne fait qu'illustrer la montée en gamme des Pays nouvellement Industrialisés (PNI).

En se référant aux données des Avantages Comparatifs Révélés (ACR) du Maroc entre 2004 et 2023, il est possible d'observer des transformations significatives dans la structure de ses exportations et dans la dynamique de ses avantages compétitifs. Ces ACR mesurent l'intensité comparative d'un pays dans un secteur par rapport à d'autres pays, en se basant sur la part des exportations d'un secteur dans les exportations totales du pays comparée à la part de ce secteur dans les exportations mondiales.

² Jérôme Fournel (2010), une spécialisation sectorielle en mouvement : études et éclairages, dans le chiffre du commerce extérieur, MONTREUIL.

³Baldwin R. (2012), Global supply chains: Why they emerged, why they matter, and where they are going, CEPR Discussion Paper No. 9103, CEPR, London.

III.1. Bilan des Exportations de l'Algérie : Forces des Hydrocarbures et Vulnérabilités des Secteurs Agricoles et Industriels (2004-2023) (annexe n°1)

Les secteurs énergétiques représentent un axe clé de compétitivité pour l'Algérie, notamment grâce à ses ressources naturelles abondantes. Le pétrole et le gaz naturel constituent des moteurs essentiels de l'économie algérienne.

En 2023, les exportations de gaz naturel liquéfié (Code 271111) ont connu une croissance de 54,41%, tandis que le pétrole brut (Code 270900) reste un pilier des exportations, affichant une performance de 115,46%. Cette dynamique est soutenue par des politiques publiques favorables, telles que l'investissement dans les infrastructures pétrolières et gazières, ainsi que des accords de coopération avec des entreprises internationales. Le gouvernement a également mis en place des zones économiques spéciales pour attirer des investissements étrangers, renforçant ainsi le secteur énergétique et ses capacités d'exportation.

Parallèlement, l'industrie agroalimentaire affiche également de bons résultats. Par exemple, l'exportation d'huile d'olive (Code 150910) a connu une croissance de 28,03% en 2004 et de 18,80% en 2023, soutenue par des politiques agricoles ciblées, comme les subventions pour les producteurs locaux et la promotion des exportations. Ce secteur bénéficie également des politiques de soutien à la certification des produits pour les marchés européens, augmentant ainsi la compétitivité des produits algériens.

Malgré ces atouts, la forte dépendance aux hydrocarbures présente des inconvénients notables, notamment en termes de création d'emplois et de diversification économique. En effet, cette dépendance limite les opportunités d'emploi dans des secteurs non liés à l'énergie et freine la transition vers une économie plus diversifiée.

De plus, bien que des efforts aient été faits pour développer des produits dérivés des hydrocarbures, comme l'urée (code produit 310210), l'ACR dans ces domaines reste modeste. Cette lente évolution montre l'insuffisance des progrès dans la diversification industrielle, ce qui perpétue la vulnérabilité du pays face aux fluctuations des prix mondiaux des énergies fossiles. Pour renforcer son ACR, l'Algérie doit accentuer ses efforts dans l'industrialisation et la compétitivité des secteurs à plus forte valeur ajoutée, comme les produits chimiques et les énergies alternatives.

Cependant, certains secteurs, comme l'agriculture et l'automobile, font face à des défis structurels importants. Le secteur des céréales, en particulier le blé (Code 100190), affiche des résultats décevants avec des performances en baisse de -6,73% en 2004 et -9,34% en 2023. Cette situation découle en grande partie de la dépendance aux importations, ainsi que de la faible productivité due à un manque de mécanisation et une gestion insuffisante des ressources en eau.

En 2023, l'Algérie a importé environ 8 millions de tonnes de blé pour un montant dépassant les 2 milliards de dollars, ce qui souligne le déficit structurel de la production

nationale et les faibles ACR dans ce domaine. Bien que des politiques publiques aient été mises en place pour améliorer les rendements agricoles et soutenir la transformation locale, comme l'extension des programmes d'irrigation et les subventions pour l'agriculture, ces efforts restent limités et ne permettent pas une compétitivité suffisante sur les marchés internationaux.

En parallèle, le secteur des produits alimentaires transformés, tels que l'huile de soja (code produit 150710), et l'industrie manufacturière, avec des produits comme les métaux (codes produits 720810, 720821) et les machines (codes produits 847141, 847149), continuent de souffrir de faibles ACR, reflétant une compétitivité limitée sur le marché mondial. En 2023, les exportations industrielles de l'Algérie représentaient moins de 5% de ses exportations totales, un chiffre bien inférieur à celui de nombreux autres pays émergents, ce qui freine son potentiel de développement et la rend davantage dépendante des hydrocarbures. Ces secteurs souffrent d'un manque de modernisation et d'industrialisation, avec des ACR faibles qui limitent leur capacité à capter une plus grande part du marché international.

Le secteur de l'automobile, malgré un potentiel de développement, souffre d'une compétitivité limitée. En 2023, les exportations de voitures (Code 870322) ont chuté de -5,74%, soulignant une faible capacité d'exportation et une dépendance aux importations de composants. Ce déclin peut être attribué à la structure de production locale encore insuffisante et à un manque d'innovation dans le secteur.

Afin de contrer cette marginalisation croissante, l'Algérie devra impérativement investir dans la diversification économique, la transformation industrielle, et l'amélioration de la compétitivité agricole, pour inverser les tendances négatives actuelles et augmenter ses ACR dans ces secteurs.

III.2. Défis et Opportunités du Maroc : Maintien des Avantages dans les Produits Phosphatés, Croissance Agricole et Industrielle Face aux Limites des Hydrocarbures (annexe n°3)

Au cours des deux dernières décennies, le Maroc a connu une évolution significative de ses avantages comparatifs, en consolidant sa position dominante dans plusieurs secteurs stratégiques. Dans le secteur des phosphates, le pays reste un acteur clé, avec des exportations de superphosphate et d'acide phosphorique qui représentent environ 30% et 35% des exportations mondiales, respectivement. L'ACR du Maroc dans ces produits a fortement progressé, atteignant 33,11% pour le superphosphate et 63,65% pour l'acide phosphorique en 2023, confirmant ainsi son rôle de leader mondial dans la production de fertilisants. Parallèlement, le pays a réussi à renforcer sa compétitivité dans l'industrie automobile, où l'ACR a considérablement augmenté, atteignant 40,03% pour les voitures de tourisme et 209,63% pour certains segments de véhicules spécifiques. Cette évolution a été rendue possible grâce à des investissements massifs dans des zones industrielles spécialisées comme

Midparc à Casablanca, et un renforcement des partenariats internationaux. Enfin, le Maroc a aussi progressé dans les produits électroniques, en particulier dans la fabrication de conducteurs électriques, dont l'ACR a atteint 39,80% en 2023, illustrant son insertion croissante dans les chaînes de valeur technologiques mondiales.

Malgré ses réussites dans certains secteurs, le Maroc a connu une évolution moins favorable dans plusieurs domaines où ses désavantages comparatifs se sont accentués. Les produits pétroliers, en particulier les butanes liquéfiés (-65,82% ACR) et les huiles de pétrole (-257,84% ACR), continuent de montrer une compétitivité faible, en raison de la dépendance aux importations et de la faible production locale de pétrole. Cette évolution met en évidence la vulnérabilité du Maroc face aux fluctuations des prix mondiaux dans le secteur énergétique. De plus, des secteurs à faible valeur ajoutée, tels que les soufres (-32,14%) et certains produits chimiques (-35,45%), présentent des ACR négatifs ou faibles, signalant une compétitivité limitée par rapport à des secteurs plus technologiques ou manufacturés. Ces secteurs souffrent de la stagnation ou de la dégradation de leurs performances sur le marché mondial, entravant le potentiel de croissance du pays dans des industries à plus forte valeur ajoutée. Ainsi, bien que le Maroc ait connu une évolution positive dans des secteurs stratégiques, il demeure vulnérable dans des domaines traditionnels où la dépendance aux fluctuations mondiales et la faible compétitivité relative continuent de freiner son développement.

III.3. Évolution des ACR de la Tunisie : Forces des Secteurs Clés et Faiblesses des Secteurs à Faible Compétitivité (2004-2023) (annexe n° 2)

Les produits forts de la Tunisie en 2004 et 2023 sont principalement dans les secteurs de l'industrie chimique, des textiles et des produits alimentaires. Par exemple, l'exportation de superphosphates (utilisés dans l'agriculture comme fertilisants) et d'acide phosphorique ont été des points forts constants. En 2023, des produits comme l'huile d'olive (notamment l'huile d'olive vierge extra), les conducteurs électriques, et des survêtements de sport ont continué à jouer un rôle important dans les exportations tunisiennes, ce qui indique une diversification dans les secteurs exportateurs.

En 2004, les superphosphates (code 310310) et l'huile d'olive (code 150910) étaient parmi les exportations les plus importantes avec des valeurs de 7,54% et 28,03% respectivement, ce qui montre l'importance du secteur agricole et chimique.

En 2023, l'huile d'olive vierge extra et des produits comme les conducteurs électriques ont continué à être des exportations majeures avec des pourcentages importants, allant de 6,51% à 29,76%, reflétant l'évolution vers des produits à plus forte valeur ajoutée.

Les points faibles reflètent les secteurs où la Tunisie a une moins grande compétitivité ou des exportations plus faibles, ce qui peut résulter de différents défis, notamment la concurrence internationale, les coûts de production ou la demande fluctuante.

En 2004, des produits comme les huiles brutes de pétrole et des véhicules automobiles (codes 270900 et 870322) étaient des points faibles avec des valeurs négatives indiquant une baisse des exportations ou des performances insuffisantes par rapport à d'autres secteurs.

En 2023, les exportations des hydrocarbures et produits pétroliers restent des points faibles. Par exemple, les huiles moyennes et préparations de pétrole et butanes liquéfiés montrent des valeurs faibles, signifiant que la Tunisie pourrait être moins compétitive dans ce domaine par rapport à d'autres producteurs mondiaux.

En 2023, la Tunisie continue de rester compétitive dans des secteurs comme l'huile d'olive vierge, les conducteurs électriques, et les pantalons en coton. Toutefois, de nouveaux secteurs comme les volants et boîtiers de direction pour véhicules et l'exportation de fils de cuivre affiné ont émergé.

L'évolution des produits forts et faibles de la Tunisie entre 2004 et 2023 montre une diversification progressive de ses exportations. Le pays a su développer des secteurs comme l'agriculture (huile d'olive) et l'industrie chimique (phosphates), tout en continuant à faire face à des défis dans le secteur pétrolier et automobile, où la concurrence internationale et les coûts de production peuvent être des obstacles. La Tunisie semble donc bien positionnée pour se concentrer sur des produits à forte valeur ajoutée tout en cherchant à améliorer ses performances dans d'autres domaines.

IV. CONCLUSION GENERALE :

L'économie algérienne, bien qu'elle dispose de ressources naturelles abondantes, reste fortement dépendante des hydrocarbures, un secteur exposé à la volatilité des prix mondiaux. Malgré certains efforts pour diversifier ses exportations, notamment dans l'agroalimentaire, l'industrie et les énergies renouvelables, des défis structurels importants demeurent. Le pays continue de souffrir d'une industrialisation insuffisante et d'une faible compétitivité dans plusieurs secteurs stratégiques, comme l'agriculture, l'industrie manufacturière et l'automobile. En comparaison avec des pays voisins tels que le Maroc et la Tunisie, l'Algérie pourrait s'inspirer de leurs stratégies réussies pour diversifier davantage ses secteurs économiques et renforcer ses partenariats commerciaux.

Perspectives et Suggestions :

- Diversification des exportations : L'Algérie devrait investir dans des secteurs à forte valeur ajoutée comme les énergies renouvelables, l'industrie chimique, l'agro-industrie et les produits électroniques. Cela permettrait de diversifier ses sources de revenus et de réduire sa dépendance aux hydrocarbures.
- Modernisation des infrastructures industrielles et logistiques : Afin d'exploiter pleinement les opportunités offertes par la Zone de Libre-Échange Continentale

Africaine (ZLECAF), l'Algérie doit investir dans la modernisation de ses infrastructures logistiques et industrielles. Cela inclut le renforcement de ses ports, de son réseau de transport et la création de zones économiques spéciales pour attirer les investissements étrangers.

- Accélération de l'industrialisation et de l'innovation : L'Algérie doit soutenir l'innovation et la recherche dans des secteurs stratégiques comme les technologies vertes, la production d'énergies renouvelables et la fabrication de produits à forte valeur ajoutée. Une meilleure intégration des nouvelles technologies dans les secteurs industriels contribuerait à augmenter la compétitivité des produits algériens à l'échelle mondiale.
- Révision de ses accords commerciaux avec l'Union Européenne : L'Algérie pourrait envisager de réévaluer ses accords commerciaux avec l'Union Européenne, qui sont souvent jugés déséquilibrés. La dépendance excessive aux exportations d'hydrocarbures vers l'UE expose l'Algérie à des risques économiques, notamment en raison de la transition énergétique. En diversifiant ses partenaires commerciaux et en diversifiant ses exportations, l'Algérie pourrait négocier des accords plus équilibrés, en particulier avec des économies émergentes et dans le cadre de la ZLECAF.
- Soutien à l'entrepreneuriat local et aux PME : Pour maximiser les opportunités offertes par la ZLECAF, l'Algérie devrait encourager l'entrepreneuriat et soutenir les petites et moyennes entreprises (PME), particulièrement celles orientées vers l'exportation. Cela passe par la mise en place de mesures incitatives, de financements adaptés et d'une meilleure gestion des ressources humaines.

À l'heure où l'économie mondiale traverse des transformations majeures, marquées par la transition énergétique, la montée en puissance des technologies vertes, et les défis géopolitiques, il devient impératif pour l'Algérie de réévaluer ses priorités économiques. Les tendances actuelles de la mondialisation et de l'innovation technologique offrent à la fois des opportunités et des risques pour les pays qui, comme l'Algérie, continuent de dépendre principalement des hydrocarbures. En effet, la transition énergétique et la croissance des industries de haute technologie (notamment dans les secteurs de l'électronique, de l'automobile et des énergies renouvelables) offrent de nouvelles avenues pour la compétitivité internationale. L'Algérie doit saisir cette opportunité pour diversifier ses exportations, investir dans des secteurs à plus forte valeur ajoutée et moderniser ses infrastructures industrielles.

Le Maroc et la Tunisie sont des exemples de pays qui ont su se diversifier avec succès, en investissant dans des secteurs comme l'automobile, l'électronique, et l'agriculture de haute qualité. Le Maroc, par exemple, a réussi à augmenter son ACR (Avantage Comparatif Révélé) dans l'industrie automobile, tandis que la Tunisie a consolidé sa position dans l'agriculture et l'industrie chimique. Ces réussites mettent en évidence l'importance d'une politique industrielle claire, d'investissements dans les secteurs stratégiques et d'une

diversification réussie des partenaires commerciaux. L'Algérie, tout en prenant exemple sur ces pays, pourrait renforcer ses liens commerciaux avec l'Afrique grâce à la ZLECAF.

La ZLECAF représente une opportunité stratégique pour l'Algérie, en lui permettant d'élargir son marché au-delà des frontières traditionnelles, en particulier vers les autres pays africains. En facilitant les échanges commerciaux intra-africains, la ZLECAF offre à l'Algérie la possibilité de diversifier ses exportations, notamment dans l'agriculture, l'agro-industrie et les énergies renouvelables, tout en réduisant sa dépendance aux fluctuations des marchés mondiaux. En renforçant sa compétitivité et en diversifiant ses partenariats commerciaux, notamment au sein du marché africain, l'Algérie pourrait transformer sa structure économique et en faire un acteur clé dans le développement de l'Afrique.

En guise de conclusion, l'Algérie se trouve à un carrefour stratégique. Pour réussir sa transformation économique et intégrer pleinement les dynamiques de la mondialisation, elle doit impérativement investir dans la diversification de ses exportations, moderniser ses infrastructures et renforcer ses partenariats économiques, en particulier au sein de la ZLECAF. Cela nécessite des réformes ambitieuses, une vision à long terme et un soutien fort à l'innovation et à l'entrepreneuriat local. En diversifiant ses partenaires commerciaux et ses secteurs économiques, l'Algérie pourrait non seulement atténuer sa vulnérabilité aux fluctuations des hydrocarbures, mais aussi se positionner comme un leader régional dans les secteurs à forte valeur ajoutée et dans la transition énergétique.

V. BIBLIOGRAPHIE:

Balassa, B. (1965). Trade Liberalization and "Revealed" Comparative Advantage. The Manchester School of Economic & Social Studies, 33(2), 99-123.

Balassa, B. (1989). Comparative Advantage, Trade Policy and Economic Development. Routledge.

Baldwin, R. (2016). The Great Convergence : Information Technologie and the New Globalization. Harvard University Press.

Banque Mondiale (2017). World Development Report 2017 : Governance and the Law. World Bank.

Bouabid, M. (2024). *A Pillar of Structural Transformation of Moroccan Economy*. Online Academic Press. Disponible sur : <https://onlineacademicpress.com/index.php/ATSSR/article/download/1770/1072/5493>

Bouazza, N., & Zerguine, S. (2024). *Integration of Regional Value Chains: Targeting and Positioning Strategies for Algeria*. RSIS International. Disponible sur :

<https://rsisinternational.org/journals/ijriss/articles/integration-of-regional-value-chains-targeting-and-positioning-strategies-for-algeria>

Boudhina, F. (2024). Tunisia's Economy in the Eye of the Storm. Carnegie Endowment for International Peace. Disponible sur : <https://carnegieendowment.org/research/2024/10/tunisias-economy-in-the-eye-of-the-storm>

CEPII (Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales) (2008). The Revealed Comparative Advantage and the Export Performance of Countries.

Chedly, M. (2023). *FDI Qualities Review of Tunisia*. OECD. Disponible sur : https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2024/06/fdi-qualities-review-of-tunisia_b0cad14a/d8a28bca-en.pdf

CNUCED (2023). *Economic Development in Africa Report 2023 : The Potential of Africa to Capture Technology-Intensive Global Supply Chains*. Genève : Nations Unies. Disponible sur : <https://unctad.org/publication/economic-development-africa-report-2023>

CNUCED. (2023). *Economic Development in Africa Report 2023: The Potential of Africa to Capture Technology-Intensive Global Supply Chains*. Genève : Nations Unies. Disponible sur : <https://unctad.org/publication/economic-development-africa-report-2023>

El Hamdi, Y. (2023). *Structural Transformation in Morocco: An Early Tertiarization*. Emerald Publishing. Disponible sur : <https://www.emerald.com/insight/content/doi/10.1108/ijdi-04-2024-0119/full/pdf>

Fagerberg, J. (1994). Technology and Competitiveness. *Oxford Review of Economic Policy*, 10(3), 27-39.

Gereffi, G., & Fernandez-Stark, K. (2016). *Global Value Chains and International Development: A Primer*. Center on Globalization, Governance & Competitiveness (CGGC).

Gherbi, I., & Boudjelal, A. (2023). *Economic Diversification in Algeria: Navigating the Challenges of Reality and the Imperatives of Economic Takeoff*. ResearchGate. Disponible sur : https://www.researchgate.net/publication/387260985_Economic_Diversification_in_Algeria_a_Navigating_the_Challenges_of_Reality_and_the_Imperatives_of_Economic_Takeoff

Hausmann, R., Hwang, J., & Rodrik, D. (2007). What You Export Matters. *Journal of Economic Growth*, 12(1), 1-25.

Helpman, E., & Krugman, P. (1985). *Market Structure and Foreign Trade : Increasing Returns, Imperfect Competition, and the International Economy*. MIT Press.

Lafay, G. (1992). The Measurement of Revealed Comparative Advantage. In : International Trade and Economic Integration, Springer.

Liesner, H. (1958). The European Common Market and British Industry. Economic Journal, 68(270), 302-316.

OECD. (2024). *OECD Economic Surveys: Morocco 2024*. Paris: OECD Publishing.
Disponible sur : https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2024/09/oecd-economic-surveys-morocco-2024_d4786047/80777ea7-en.pdf

Organisation Mondiale du Commerce (OMC) (2020). World Trade Report 2020 : The future of services trade.

Porter, M. (1990). The Competitive Advantage of Nations. Free Press.

Ricardo, D. (1817). On the Principles of Political Economy and Taxation. John Murray.

UNCTAD (2020). The World Investment Report 2020: International Production Beyond the Pandemic.

Zribi, F., & Bouzidi, S. (2023). *Tunisia: 2025 Economic Overview*. The Business Year. Disponible sur : <https://thebusinessyear.com/article/tunisia-2025-economic-overview>

VI. ANNEXES :

ANNEXE 1.

Tableau 1. Évolution des avantages comparatifs révélés de l'Algérie, 2004 - 2023

Code	POINT FORTS ALGERIE 2004		Code	POINTS FAIBLES ALGERIE 2004	
281410	Ammoniac anhydre	1,16	281410	Ammoniac anhydre	-8,95
281420	Ammoniac en solution aqueuse [ammoniaque]	1,68	281420	Ammoniac en solution aqueuse [ammoniaque]	-8,74
270799	Huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons de houille de haute température ...	6,64	270799	Huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons de houille de haute température ...	-5,18

271113	Butanes, liquéfiés (à l'excl. des butanes d'une pureté >= 95% en n-butane ou en isobutane)	32,06	271113	Butanes, liquéfiés (à l'excl. des butanes d'une pureté >= 95% en n-butane ou en isobutane)	-5,00
271011	Huiles légères et préparations de pétrole ou de minéraux bitumineux distillant en volume, y.c. ...	32,37	271011	Huiles légères et préparations de pétrole ou de minéraux bitumineux distillant en volume, y.c. ...	-4,15
271019	Huiles moyennes et préparations, de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de ...	38,92	271019	Huiles moyennes et préparations, de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de ...	-4,03
271112	Propane, liquéfié	43,84	271112	Propane, liquéfié	-4,02
271111	Gaz naturel, liquéfié	106,32	271111	Gaz naturel, liquéfié	-3,77
271121	Gaz naturel, à l'état gazeux	115,20	271121	Gaz naturel, à l'état gazeux	-3,74
270900	Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	475,31	270900	Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	-3,46
Code	POINT FORTS ALGERIE 2023		Code	POINT FAIBLES ALGERIE 2023	
271113	Butanes, liquéfiés (à l'excl. des butanes d'une pureté >= 95% en n-butane ou en isobutane)	5,29	100110	Maïs (à l'excl. du maïs de semence)	- 13,53
271119	Hydrocarbures gazeux, liquéfiés, n.d.a. (à l'excl. du gaz naturel, du propane, des butanes, ...)	7,31	300490	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)	- 13,34
271129	Hydrocarbures à l'état gazeux, n.d.a. (à l'excl. du gaz naturel)	9,02	721420	Sucre de canne brut, sans addition d'aromatisants ou de colorants, à l'état solide (à l'excl. ...)	- 11,77

Transformation De La Spécialisation À L'exportation De L'Algérie : Analyse Comparative

310210	Urée, même en solution aqueuse (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes ...	9,62	40221	Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur ...	- 10,69
271112	Propane, liquéfié	11,88	40210	Fèves de soja, même concassées (à l'excl. des fèves de soja destinées à l'ensemencement)	-9,73
271019	Huiles moyennes et préparations, de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de ...	21,73	100190	Froment (blé) dur, (à l'excl. de semence)	-9,34
271012	Huiles légères de pétrole ou de minéraux bitumineux et préparations, n.d.a., distillant en ...	37,95	870322	Huile de soja, brute, même dégommée	-6,80
271111	Gaz naturel, liquéfié	54,41	100590	Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur ...	-6,11
271121	Gaz naturel, à l'état gazeux	111,29	870421	Tabac à fumer, même contenant des succédanés de tabac en toute proportion (à l'excl. du tabac ...	-4,16
270900	Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	115,46	870332	Préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, fécules ou extraits de malt, ...	-2,75

ANNEXE 2.

Tableau n°2. : évolution des avantages comparatifs révélés de la Tunisie, 2004 - 2023

Code	POINT Forts TUN 2004		Code	POINT FAIBLES TUN 2004
310310	Superphosphates (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit ...	7,54	271019	Huiles moyennes et préparations, de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de ...
610910	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, de coton,	8,13	520942	Tissus dits 'denim', en fils de diverses couleurs, contenant >= 85% en poids de coton, d'un ...
280920	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non	9,17	870421	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, uniquement à moteur à piston à allumage ...
854441	Conducteurs électriques, pour tension <= 80 V, isolés, avec pièces de connexion, n.d.a.	12,62	870322	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport ...
310530	Hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] (à l'excl. des produits présentés ...	14,23	852520	Appareils d'émission incorporant un appareil de réception, pour la radiotéléphonie, la radiotélégraphie, ...
620462	Pantalons, y.c. knickers et pantalons simil., salopettes à bretelles, culottes et shorts, de ...	14,38	100190	Froment [blé] et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur)
621139	Survêtements de sport (trainings) et autres vêtements n.d.a., de matières textiles, pour hommes ...	19,92	621790	Parties de vêtements ou d'accessoires du vêtement, en tous

Transformation De La Spécialisation À L'exportation De L'Algérie : Analyse Comparative

				types de matières textiles, n.d.a. ...
270900	Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	25,87	250300	Soufres de toute espèce (à l'excl. du soufre sublimé, du soufre précipité ou du soufre colloïdal)
150910	Huile d'olive vierge et ses fractions, obtenues, à partir des fruits de l'olivier, uniquement ...	28,03	271119	Hydrocarbures gazeux, liquéfiés, n.d.a. (à l'excl. du gaz naturel, du propane, des butanes, ...
620342	Pantalons, y.c. knickers et pantalons simil., salopettes à bretelles, culottes et shorts, de ...	31,12	721420	Barres en fer ou en aciers non alliés, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs ...
Code	POINT FORTS TUN 2023		Code	POINT FAIBLES TUN 2023
870894	Volants, colonnes et boîtiers de direction ainsi que leurs parties, pour tracteurs, véhicules ...	6,45	271129	Hydrocarbures à l'état gazeux, n.d.a. (à l'excl. du gaz naturel)
621139	Survêtements de sport (trainings) et autres vêtements n.d.a., de matières textiles, pour hommes ...	6,51	271019	Huiles moyennes et préparations, de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de ...
150920	Huile d'olive vierge extra de la catégorie 1 de l'UE, obtenue à partir du fruit de l'olivier, ...	7,92	271012	Huiles légères de pétrole ou de minéraux bitumineux et préparations, n.d.a., distillant en ...
280920	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non	8,24	100390	Orge (à l'excl. de l'orge de semence)
270900	Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	9,74	740811	Fils de cuivre affiné, plus grande dimension de la

				section transversale > 6 mm
620342	Pantalons, y.c. knickers et pantalons simil., salopettes à bretelles, culottes et shorts, de ...	11,25	100119	Froment (blé) dur, (à l'excl. de semence)
854449	Conducteurs électriques, pour tension <= 1000 V, isolés, sans pièces de connexion, n.d.a.	13,82	100199	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)
854430	Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils, pour moyens de transport	18,13	271113	Butanes, liquéfiés (à l'excl. des butanes d'une pureté >= 95% en n-butane ou en isobutane)
150910	Huile d'olive vierge et ses fractions, obtenues, à partir des fruits de l'olivier, uniquement ...	18,80	120190	Fèves de soja, même concassées (à l'excl. des fèves de soja destinées à l'ensemencement)
854442	Conducteurs électriques, pour tension <= 1000 V, isolés, avec pièces de connexion, n.d.a.	29,76	870322	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport ...

ANNEXE 3

Tableau n°3. : évolution des avantages comparatifs révélés de Maroc, 2004 - 2023

Points Forts MAR 2004			Points Faibles MAR 2004	
Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate ...	4,81	270900	Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	-48,65
Hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] (à l'excl. des produits présentés ...	5,27	100190	Froment [blé] et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur)	-12,87

Transformation De La Spécialisation À L'exportation De L'Algérie : Analyse Comparative

Poulpes ou pieuvres«Octopus spp.», fumés, séchés, salés ou en saumure	5,32	271113	Butanes, liquéfiés (à l'excl. des butanes d'une pureté $\geq$ 95% en n-butane ou en isobutane)	-12,09
Préparations et conserves de sardines, sardinelles, sprats ou esprots, entiers ou en morceaux ...	7,18	852520	Appareils d'émission incorporant un appareil de réception, pour la radiotéléphonie, la radiotélégraphie, ...	-9,24
Mélanges d'hydrocarbures aromatiques distillant $\geq$ 65% de leur volume, y.c. les pertes, à 250°C ...	7,61	270119	Houilles, même pulvérisées, mais non agglomérées (à l'excl. de l'antracite et de la houille ...	-9,22
Pantalons, y.c. knickers et pantalons simil., salopettes à bretelles, culottes et shorts, de ...	10,14	870332	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport ...	-7,70
Transistors à pouvoir de dissipation $\geq$ 1 W (autres que phototransistors)	10,18	250300	Soufres de toute espèce (à l'excl. du soufre sublimé, du soufre précipité ou du soufre colloïdal)	-7,36
Pantalons, y.c. knickers et pantalons simil., salopettes à bretelles, culottes et shorts, de ...	10,41	271019	Huiles moyennes et préparations, de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de ...	-7,25
Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus	12,98	841182	Turbines à gaz, puissance $>$ 5000 kW (autres que turboréacteurs et turbopropulseurs)	-7,20
Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de	21,70	720711	Demi-produits en fer ou en aciers non	-6,82

constitution chimique définie ou non			alliés, contenant en poids < 0,25% de carbone, de section	
Points Forts MAR 2023			Points Faibles MAR 2023	
Superphosphates contenant, en poids, 35 % ou plus de pentaoxyde de diphosphore «P2O5» (à l'exclusion ...	33,11	271019	Huiles moyennes et préparations, de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de ...	- 257,84
Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus	38,24	271113	Butanes, liquéfiés (à l'excl. des butanes d'une pureté >= 95% en n-butane ou en isobutane)	-65,82
Conducteurs électriques, pour tension <= 1000 V, isolés, avec pièces de connexion, n.d.a.	39,80	100199	Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)	-60,00
Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport ...	40,03	270119	Houilles, même pulvérisées, mais non agglomérées (à l'excl. de l'antracite et de la houille ...	-55,93
Tomates, à l'état frais ou réfrigéré	57,04	870332	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport ...	-41,43
Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non	63,65	170114	Sucre de canne brut, sans addition d'aromatisants ou de colorants, à l'état solide (à l'excl. ...	-40,43
Dihydrogéoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], même en mélange avec	88,59	840734	Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à	-37,25

Transformation De La Spécialisation À L'exportation De L'Algérie : Analyse Comparative

l'hydrogénoorthophosphate ...			explosion), des types utilisés ...	
Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils, pour moyens de transport	97,78	281410	Ammoniac anhydre	-35,45
Hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] (à l'excl. des produits présentés ...	101,70	740811	Fils de cuivre affiné, plus grande dimension de la section transversale > 6 mm	-34,41
Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport ...	209,63	250300	Soufres de toute espèce (à l'excl. du soufre sublimé, du soufre précipité ou du soufre colloïdal)	-32,14